

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE du 16 NOVEMBRE 2023

L'An deux mil VINGT TROIS le **seize novembre** à vingt heures ,  
Le Conseil Municipal de la Commune de CONDAT-SUR-GANAVEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Michel PLAZANET, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 novembre 2023

**PRÉSENTS** : Michel PLAZANET, Claire NONY, Jacques WARTEL, Pierre LOFFICIAL, Michel DESSENNE Serge CHASSAGNE, Jean-Claude JABEAU, Marie Françoise DUPUY, Ghislaine LAVAUD STOTE, Alexis DROUET,

**ABSENTS** : Martin MOLLE

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Marie Françoise DUPUY

**QUORUM** : atteint

### Ordre du jour

1. Organisation repas des aînés
2. Evocation travaux voirie 2024 pour demande DETR
3. Tarifs des équipements du cimetière (columbarium, cavurnes)
4. Tarif et règlement fonctionnement du tennis
5. Travaux complémentaires salle d'archives
6. Travaux éclairage public avec FDEE
7. Evocation des divers tarifs 2024 (eau, assainissement, cantine, locations divers)
8. Zones d'accélération des ENR
9. Evocation Centre de Supervision Départemental
10. Proposition Référent Déontologue
11. Affaires et infos diverses

### **1 ORGANISATION DU REPAS DES AINES DU 3 DECEMBRE 2023**

Le menu n° 1 a été choisi pour un prix de 30€ ( plat principal = rôti de veau) le maire est chargé de contacter le traiteur aussitôt le nombre de repas connu.

Il est prévu de distribuer à chaque personne n'ayant pas assisté au repas ou résidant en maison de retraite une boîte de chocolats d'une valeur de 20 €.

Une animation musicale est prévue, le maire contacte Michel Nauche.

### **DELIBERATION POUR 10**

Michel PLAZANET, Claire NONY, Jacques WARTEL, Pierre LOFFICIAL, Michel DESSENNE Serge CHASSAGNE, Jean-Claude JABEAU, Marie Françoise DUPUY, Ghislaine LAVAUD STOTE, Alexis DROUET.

## **2 EVOCATION DES TRAVAUX DE VOIRIE 2024 POUR LA DEMANDE DETR**

Une **délibération du conseil municipal sera nécessaire avant le 25 décembre** pour valider la demande de subvention DETR pour financer la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux de la route de Lavalade et de la route de Lhort

## **3 TARIFS DES EQUIPEMENTS NOUVEAUX DU CIMETIERE**

Il est proposé les tarifs suivants

### **JARDIN DU SOUVENIR ESPACE DE DISPERSION**

100€ + plaque fournie par la commune et à graver par les familles.

**COLUMBARIUM** : concessions renouvelables pour droit d'usage des équipements restant la propriété de la commune :

600 € pour 15 ans et 900 € pour 30 ans

**CAVURNES – CAVEAUX CINERAIRES** : concessions renouvelables pour droit d'usage des équipements restant la propriété de la commune :

600€ pour 15 ans et 900€ pour 30 ans

**TOMBES** : 40€/ m<sup>2</sup>

Ces tarifs seront applicables au 01 janvier 2024

Il est proposé par Claire Nony un règlement interne au cimetière communal et un règlement pour le jardin du souvenir.

Pour laisser le temps de la réflexion aux élus , il est prévu une réunion le 27 novembre 2023.

## **4 TARIF ET REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU TERRAIN MULTISPORTS**

Michel Dessenne présente un règlement pour le terrain multisports de la commune

La régie du tennis sera confiée à Sandrine TILLY

Le tarif pour le TENNIS sera de 20€ par joueur valable 1 an à compter de la date de paiement de l'abonnement.

Le tarif pour les joueurs occasionnels sera de 5€ par 1/2 journée par personne.

Il sera délivré une carte nominative et non cessible à chaque adhérent .

La gestion de la clé et du planning hebdomadaire sera assurée par le régisseur. Chaque joueur pourra retirer la clé et la remettre dans une boîte à clés sécurisée par cadenas au Multiservices ; le code sera modifié chaque mois

L'utilisation du terrain multisports entraine l'acceptation du règlement et oblige au respect des lieux et du matériel.

**DELIBERATION**

**POUR 10**

Michel PLAZANET, Claire NONY, Jacques WARTEL, Pierre LOFFICIAL, Michel DESSENNE Serge CHASSAGNE, Jean-Claude JABEAU, Marie Françoise DUPUY, Ghislaine LAVAUD STOTE, Alexis DROUET.

## **5 TRAVAUX COMPLEMENTAIRES A LA SALLE D'ARCHIVES.**

Afin de compléter l'aménagement des salles d'archives de la mairie, il a été demandé un devis à l'entreprise Chastagnier pour des travaux électriques : le devis présenté se chiffre à 2146,17 € HT.

Il est prévu également sur demande du service départemental des archives la pose d'un extincteur dans le couloir du 1<sup>er</sup> étage.

### **DELIBERATION POUR 10**

Michel PLAZANET, Claire NONY, Jacques WARTEL, Pierre LOFFICIAL, Michel DESSENNE Serge CHASSAGNE, Jean-Claude JABEAU, Marie Françoise DUPUY, Ghislaine LAVAUD STOTE, Alexis DROUET.

## **6 TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC DU BOURG AVEC LA FDEE**

Suite à la réunion du 20.02.2023 et à la délibération prise le 22.06.2023 de participer au marché public de remplacement des ampoules des luminaires communaux par la FDEE, le changement concerne 33 luminaires dans le bourg et le lotissement communal pour un montant de **21019€ HT** et un reste à charge pour la commune après déduction des diverses aides de **5620 € HT**. Il est proposé au conseil de valider cet engagement

### **DELIBERATION POUR 10**

Michel PLAZANET, Claire NONY, Jacques WARTEL, Pierre LOFFICIAL, Michel DESSENNE Serge CHASSAGNE, Jean-Claude JABEAU, Marie Françoise DUPUY, Ghislaine LAVAUD STOTE, Alexis DROUET.

## **7 TARIFS 2024 POUR 2025 ( eau, assainissement , cantine, locations diverses )**

Les tarifs proposés sont

### **EAU**

ABONNEMENT = **63 €**

### **DELIBERATION POUR 10**

Michel PLAZANET, Claire NONY, Jacques WARTEL, Pierre LOFFICIAL, Michel DESSENNE Serge CHASSAGNE, Jean-Claude JABEAU, Marie Françoise DUPUY, Ghislaine LAVAUD STOTE, Alexis DROUET.

CONSOMMATION =

**0.95 €** jusqu'à 200 m3

**0.90 €** au-delà de 200 m3

Il est proposé par Alexis Drouet de réfléchir pour l'année à venir à fixer un tarif spécifique pour les professionnels qui ont une grosse consommation obligatoire.

### **DELIBERATION POUR 10**

Michel PLAZANET, Claire NONY, Jacques WARTEL, Pierre LOFFICIAL, Michel DESSENNE Serge CHASSAGNE, Jean-Claude JABEAU, Marie Françoise DUPUY, Ghislaine LAVAUD STOTE, Alexis DROUET.

### **ASSAINISSEMENT**

ABONNEMENT = 55 €

**DELIBERATION** **POUR 10**

Michel PLAZANET, Claire NONY, Jacques WARTEL, Pierre LOFFICIAL, Michel DESSENNE Serge CHASSAGNE, Jean-Claude JABEAU, Marie Françoise DUPUY, Ghislaine LAVAUD STOTE, Alexis DROUET.

CONSOMMATION =

**0.70** € jusqu'à 500 m3

**0.85** € au-delà de 500 m3

**DELIBERATION** **POUR 10**

Michel PLAZANET, Claire NONY, Jacques WARTEL, Pierre LOFFICIAL, Michel DESSENNE Serge CHASSAGNE, Jean-Claude JABEAU, Marie Françoise DUPUY, Ghislaine LAVAUD STOTE, Alexis DROUET.

### **SALLE POLYVALENTE**

Il est proposé, afin de pallier en partie la hausse des coûts énergétiques de fixer 2 tarifs de location

\*\* Pour les habitants de Condat :

TARIF ETE : 180 €

TARIF HIVER : 200 €

\*\* pour les non-résidents sur Condat :

TARIF ETE : 250 €

TARIF HIVER : 270 €

Le changement de tarif se fera à la date du changement d'heure officiel ( fin octobre ) et prendra effet au 01.01.2024.

**DELIBERATION** **POUR 10**

Michel PLAZANET, Claire NONY, Jacques WARTEL, Pierre LOFFICIAL, Michel DESSENNE Serge CHASSAGNE, Jean-Claude JABEAU, Marie Françoise DUPUY, Ghislaine LAVAUD STOTE, Alexis DROUET.

### **CANTINE**

- 1) Claire Nony propose de **mensualiser le paiement des repas** ( autant de repas payés que de jours d'école ). Seuls les enfants absents seront dispensés de paiement sur présentation d'un certificat médical. La mise en place du système se fera au retour des vacances de **Février 2024**.

**DELIBERATION** **POUR 9**

Claire NONY, Jacques WARTEL, Pierre LOFFICIAL, Michel DESSENNE Serge CHASSAGNE, Jean-Claude JABEAU, Marie Françoise DUPUY, Ghislaine LAVAUD STOTE, Alexis DROUET

**ABSTENTION** **1**

Michel PLAZANET

- 2) Il est proposé également de fixer le **tarif du repas** des enfants à **3 €**, pour compenser la hausse des tarifs énergétiques et des produits alimentaires et continuer à fournir aux enfants des repas de qualité. **Cette hausse prendra effet à la rentrée 2024 .**

**DELIBERATION** **POUR 9**

Michel PLAZANET, Claire NONY, Jacques WARTEL, Pierre LOFFICIAL, Michel DESSENNE Serge CHASSAGNE, Jean-Claude JABEAU, Marie Françoise DUPUY, Ghislaine LAVAUD STOTE

**CONTRE 1**

Alexis DROUET.

**8 ZONES ACCELERATION DES ENR**

La cartographie des zones proposée par la commune dans le cadre du programme d'implantation des ENR est soumise au conseil municipal.

Il s'agit d'un simple recensement des implantations possibles de panneaux photovoltaïques, sans prise en compte à ce stade de considérations techniques de faisabilité .

**DELIBERATION** **POUR 9**

Michel PLAZANET, Claire NONY, Jacques WARTEL, Pierre LOFFICIAL, Michel DESSENNE Serge CHASSAGNE, Jean-Claude JABEAU, Marie Françoise DUPUY, Ghislaine LAVAUD STOTE

**ABSTENTION 1**

Alexis DROUET.

**9 EVOCATION D'ADHESION A CORREZE CENTRE SUPERVISION**

Il est soumis au conseil la possibilité d'adhérer au Syndicat Mixte Ouvert CORREZE CENTRE SUPERVISION donnant la possibilité d'installer des caméras de vidéoprotection dans les communes

**DELIBERATION** **CONTRE 10**

Michel PLAZANET, Claire NONY, Jacques WARTEL, Pierre LOFFICIAL, Michel DESSENNE Serge CHASSAGNE, Jean-Claude JABEAU, Marie Françoise DUPUY, Ghislaine LAVAUD STOTE, Alexis DROUET.

**10 PROPOSITION DE CHOIX DU REFERENT DEONTOLOGUE**

Il est proposé de désigner Me GOUT à BRIVE comme référent déontologue de la commune de Condat sur Ganaveix.

**DELIBERATION** **POUR 10**

Michel PLAZANET, Claire NONY, Jacques WARTEL, Pierre LOFFICIAL, Michel DESSENNE Serge CHASSAGNE, Jean-Claude JABEAU, Marie Françoise DUPUY, Ghislaine LAVAUD STOTE, Alexis DROUET.

## **11 AFFAIRES DIVERSES**

- +++ L'assurance sur les cotisations du personnel a subi une augmentation ; le taux est de **6.51 %**
- +++ La commission des travaux doit se rendre sur place suite à une demande de Mr MARLIAC concernant des infiltrations d'eau dans la maison du bourg.
- +++ Une réponse est à faire après une visite sur place concernant la demande de Mr STOTE.
- +++ Un courrier est à envoyer à Mme LATRONCHE sur l'entretien obligatoire des arbres sur les lignes téléphoniques ; un rappel des obligations des propriétaires est souhaitable.
- +++ Composteurs collectifs à mettre en place dans la commune : Mme Nony rappelle qu'ils seront obligatoires au 01.01.2024 et qu'il faudra équiper la cantine, la salle polyvalente et en mettre à la disposition des habitants : une réunion est prévue au SIRTOM le 5 décembre ; le maire tiendra le conseil informé des suites ou décisions.
- +++ chemin ROL : le géomètre doit fixer un rendez-vous pour intervention métrés
- +++ chemin CHEMINADE : le géomètre a rendez-vous le 21 novembre 2023
- +++ Médiateur pour le chemin du Puy l'alouette : une réunion de travail est à prévoir
- +++ Commission de contrôle des élections doit être convoquée avant le 25 décembre
- +++ Il est prévu, selon une note du Centre de gestion 19, d'attribuer une prime exceptionnelle à 4 salariés de la commune pour compensation de l'inflation ; le choix du montant et des bénéficiaires est laissé à l'appréciation du conseil qui se prononcera à la prochaine séance.

La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au **VENDREDI 15 DECEMBRE 2023 à 20 h 00**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h 30